

# AIDES D'ÉTAT : UN RÉGIME D'ENCADREMENT TEMPORAIRE

L'UE a adopté un régime d'encadrement des aides d'état temporaire (année 2020) qui prévoit plusieurs mesures :

Type d'aide	Mesure
Subventions directes, avantages fiscaux sélectifs et avances remboursables	Plafond autorisé de 800k€ à une entreprise pour lui permettre de faire face à ses besoins de liquidités urgents
Garanties sur prêts contractés auprès des banques	Autorisation des <b>garanties publiques des Etats membres</b> afin que les banques continuent d'accorder des prêts aux clients qui en ont besoin
Prêts publics bonifiés	Possibilité de <b>prêts à taux d'intérêt réduits</b> (aide aux entreprises à couvrir leurs besoins immédiats en fonds de roulement et en investissements)
Garanties pour les banques qui acheminent les aides d'État vers l'économie réelle	Possibilité pour les Etats membre de s'appuyer sur <b>les capacités de prêt existantes</b> des banques et de les utiliser pour acheminer le <b>soutien vers les entreprises</b>
Assurance-crédit à l'exportation à court terme	<b>Plus de souplesse</b> sur l'assurance-crédit à l'exportation

**Objectif** : cibler le soutien à l'économie, tout en limitant les conséquences négatives sur l'équité des conditions de concurrence au sein du marché unique